



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Magny-en-Vexin

Autres communes :

## R500

Appellation : Hôtel de Crosne

## Monument(s)

Appellation : Hôtel de Crosne

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 18/08/1944

Étendue de la protection : Bâtiment des communs ; petit parterre ; potager ; grille d'entrée du parc  
: classement par arrêté du 18 août 1944

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.